

ALR07 - Economie circulaire et restauration collective



Objectifs pédagogiques

- Définir le concept d'économie circulaire
- Explorer de nouvelles opportunités durables pour son entreprise

Public cible et prérequis

- Professionnels de l'alimentation, du développement durable, de la qualité ou collaborateurs concernés par le thème
- Pas de préreguis scientifiques ou techniques spécifiques

Programme

- DEFINITION: L'ECONOMIE CIRCULAIRE
 - o Les principes de l'économie circulaire : réduire, réparer, recycler
 - Les 7 piliers fondateurs
- ENJEUX DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE POUR L'ENTREPRISE DE RESTAURATION
 - o Générateur de croissance
 - o Créateur d'emplois
 - o Réducteur de l'impact environnemental
- POUVOIRS PUBLICS : REGLEMENTATION ET AIDES
 - o Politiques européennes
 - Financements
- L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS SON ENTREPRISE
 - o Autodiagnostic de l'existant
 - o Exemples d'actions en faveur de l'économie circulaire : approvisionnement durable, écoconception, réemploi, recyclage, valorisation énergétique

Equipe pédagogique

• Responsable Pédagogique : Cécile BORDIER - Consultante en Alimentation responsable / Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé en alimentation responsable

www.ssha.asso.fr



ALR07 - Economie circulaire et restauration collective



Organisation de la formation		Suivi de l'exécution et évaluation des résultats
Durée 7.00 heures (1.00 jours) Modalités pédagogiques Formation présentielle Ressources techniques et pédagogiques • Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences • Document pédagogique remis à chaque participant Dates et prix : à consulter sur notre site internet		 Evaluation des prérequis (si existants): Quiz de 10 questions sur vos connaissances préalables Evaluation des attentes: Questionnaire de préformation et tour de table en début de formation Evaluation de la progression pédagogique en cours de formation: questions orales ou écrites, mises en situation, analyse de cas Evaluation des acquis de formation: Quiz d'évaluation des acquis en début et en fin de formation Evaluation de la satisfaction: Questionnaire d'appréciation à chaud et à froid Feuilles de présence, délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation
Contact	Accessibilité aux personnes handicapées	Modalités et délais d'accès
SSHA-ISA 16A rue de l'Estrapade 75005 PARIS Tél: +33 (0)1 43 25 11 85 E-mail: isa@ssha.asso.fr Site web: www.ssha.asso.fr Intra possible nous consulter	Si vous êtes en situation de handicap, notre équipe pédagogique se tient disponible pour vous accompagner à tout moment de votre formation. N'hésitez pas à nous contacter, nous nous efforcerons de mettre tout en œuvre pour vous faciliter l'accès et le suivi de votre formation. Nos locaux sont en conformité avec la réglementation PMR.	 Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité
